

COMMUNE DE CERVON
Conseil Municipal du 22 mai 2018

L'an 2018, le 22 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : Monsieur SANSOIT Fabien, Maire, Mesdames : BOULIN Stéphanie, GUDIN Michelle, Messieurs : BERTIN Pascal, CHAPUT Daniel, HALM Charles, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves, SAINT JOST Alexandre

Absents : Mesdames Marie-Agnès CORDILLOT, Laure COQUART, Sophie KOWAL, Messieurs Fabien LOISY, Emmanuel RENAULT,

Approbation du procès-verbal :

Mme Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

• **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

- **Pont du Moulin de Certaines** : Les travaux seront terminés prochainement
- **Route du Moulin de Certaines** : Le devis de 14 458€ a été signé. Nièvre Travaux Matériel effectuera les travaux prochainement.
- **Les bacs à fleurs** ont été installés dans le bourg. Les panneaux pour l'affichage des photos seront livrés prochainement et seront installés.
- La table et les bancs de Montliffé ont été installés par les habitants
- **Changement de la chaudière de l'école élémentaire** : La chaudière de l'école, qui permet d'assurer le chauffage à l'école mais aussi à la bibliothèque et dans les deux logements est en panne. Le brûleur est défectueux. La chaudière a été achetée en 1999. Il est donc plus opportun, compte tenu de la vétusté de ce matériel de la remplacer. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour envisager un changement avant l'automne.
- Régulièrement, pour les fêtes communales (brocante, 14 juillet etc...) il est nécessaire de faire une installation provisoire permettant de se raccorder au réseau électrique. Pour plus de facilité et aussi de sécurité, il est proposé de **poser un coffret électrique** verrouillable sur la place. M. Christian GIRARD interviendra prochainement.
- Le **fauchage des banquettes** sera effectué prochainement par M. LALLEMENT.

• **ACHAT D'UN VEHICULE**

- Comme cela avait été évoqué lors de l'élaboration du budget 2018, des devis ont été demandés pour l'achat d'un camion benne pour les agents de la commune. Le prix estimatif pour un bon véhicule d'occasion est de 18.000€. Au vu des offres, l'option d'un véhicule neuf semble plus pertinente et permettrait, d'une part, d'avoir le véhicule en première main et, d'autre part, d'avoir une garantie.

M. Jacques MARTIN donne lecture des offres proposées :

Ford (transit ambiante	23 027,00€ TTC
Iveco	32 216,00€ TTC
Renault (master bennes)	24 715,00€ TTC
Volkswagen (crafter)	35 053,36€ TTC

Des devis seront demandés à Citroën et Peugeot. M. le Maire propose que la Commission des Travaux examine ces devis et qu'une proposition soit faite à la prochaine séance du Conseil Municipal.

- **ACHAT DE MATERIEL**

- l'achat du vidéoprojecteur et de la borne WI FI a été effectué.
- A la demande de plusieurs habitants des hameaux, des panneaux de ralentissement des véhicules seront achetés et posés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de panneaux de circulation

- M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'école primaire a été cambriolée dans la nuit du 1er mai. Six ordinateurs portables, 2 housses ont été dérobés. Une grande vitre de la fenêtre a été cassée. Une plainte a été déposée en gendarmerie. L'assurance prend en charge le bris de la fenêtre et une partie du montant des ordinateurs pour lesquels sera déduite une somme correspondant à la vétusté. Pour remplacer ce matériel il est proposé d'inscrire une nouvelle opération au budget. Il devra être envisagé très prochainement l'installation d'une alarme ou la pose de volets dans ce local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le remplacement des ordinateurs dérobés et l'inscription d'une nouvelle opération au budget

- Lors du dernier Conseil Municipal, l'achat d'une auto laveuse avait été reporté afin qu'un vendeur vienne faire une démonstration. Suite à cette démonstration des devis ont été demandés :

- KARCHER : 2 120€98
- PRODIM : 2 251€32

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour l'achat d'une auto laveuse filaire auprès des Ets PRODIM.

- M. le Maire propose d'acheter un kit adaptable sur débroussailleuse pour désherber les caniveaux. La prochaine réunion de la Commission des Travaux étudiera les différentes options.

- **PARCOURS SPORTIF**

- Le devis pour l'achat des agrès pour le parcours sportif est arrivé. AJ3M fait une remise de 8% sur la totalité du matériel. Pour 6 agrès, poutre, agrès de flexion, plots de pas de géants, barres fixes, échelle horizontale, saut de haies et poutre mobile, le montant s'élève à 6 819€91 TTC. Le devis de terrassement parviendra prochainement (estimation : 5 500€). Ces travaux rentreraient dans l'enveloppe budgétaire prévue initialement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat du matériel du parcours sportif.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Bulletin Municipal : les articles des associations devront parvenir à M. MATHIEU avant le 5 juin 2018.
- Cantine : le contrôle des installations sera réalisé avec les autres installations de la commune. Nous sommes toujours dans l'attente des devis.
- M. Alain MATHIEU nous informe que le docteur Pierre-Yves BILLARD est d'accord pour venir donner la formation aux premiers secours des Conseillers Municipaux. M. le Maire le contactera pour qu'il nous propose plusieurs dates au mois de septembre.

- M. Yves PETRE signale que la croix de la Chaume à DOUSSAS a été cassée et il est impossible de la réparer. M. le Maire ira porter plainte auprès de la gendarmerie.
- Mme Stéphanie BOULIN signale que des câbles électriques à Marcilly gênent le passage des camions poubelle.
- M. le Maire nous informe que deux personnes ont demandé une concession au cimetière pour deux cavurnes. Il serait souhaitable de définir un endroit précis pour ces concessions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord et définit un endroit pour l'installation des cavurnes

Dates à venir :

- Conseil Municipal : mercredi 27 juin 2018 à 20H
- Commission des Travaux : samedi 23 juin 2018 à 9H
- Commission chasse : vendredi 8 juin 2018 à 18H
- Spectacle école : samedi 30 juin 2018 à 19H